

Le troisième Forum «la Ceinture et la Route» pour la Coopération internationale indique la nouvelle orientation à suivre et injecte une nouvelle vitalité à la coopération

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 25 OCTOBRE 2023

1449

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Coopération sino-malienne

Des résultats tangibles enregistrés!



**Coupures d'électricité
L'économie en ruine!**



**Retrait de la Minusma des bases du nord
La note inquiétante de l'ONU**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

24 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



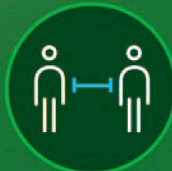
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

12

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.20



P.28



/ Une /

Coopération sino-malienne :
Des résultats tangibles enregistrés !

P.4

/ Breves /

Écoles privées : Une nouvelle grève en préparation **P.11**
 Cheick Boucadry Traoré : "La tragédie continue au Moyen-Orient" **P.11**
 Coupures d'électricité : À quand la fin du calvaire ? **P.12**
 Retrait de la Minusma au Mali : Les casques bleus quittent définitivement Tessalit **P.13**
 Dr. Ousmane Sy, ancien ministre : Le Mali ou la nation qui cherche état **P.13**
 COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Wealth Masters Group plaident pour des liens commerciaux et d'investissements entre les Régions Afrique et Caraïbes. **P.14**

/ Actualité /

Coupures d'électricité : L'économie en ruine ! **P.17**
 Retrait de la Minusma des bases du nord : La note inquiétante de l'ONU **P.19**
 10ème édition festival international de la liberté d'expression et de la presse (FILEP) :
 La présence qualitative de la presse malienne ! **P.20**
 Projets de code pénal et de procédure pénale : La surveillance électronique comme
 alternative à la détention **P.22**

/ Politique /

Le troisième Forum « la Ceinture et la Route » pour la Coopération internationale indique
 la nouvelle orientation à suivre et injecte une nouvelle vitalité à la coopération **P.26**
 Entre politique et religion : Mahmoud Dicko est-il dans l'embarras du choix ? **P.28**
 Gouvernance : Pourquoi tant de corruption ? **P.29**

/ Culture & Société /

Gestion des ordures :
 Un casse-tête au quotidien **P.31**

/ International /

Forum pour la paix et la sécurité à Lomé : Une tribune pour les putschistes **P.32**
 Biens de Léopold Sédar Senghor : La vente aux enchères suspendue ! **P.33**
 Nigéria : L'opposition demande à la Cour suprême d'annuler la victoire du président Tinubu **P.34**
 Fragilité des états africains : «Il faut que l'Afrique puisse décider de son sort» **P.36**

/ Sport /

Assemblée Générale Ordinaire du CNOSM :
 2022, une année riche en renforcement de capacités **P.37**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
 (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
 Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Coopération sino-malienne

Des résultats tangibles

enregistrés!

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, et l'Ambassadeur de Chine au Mali, Zhihong Chen, ont coprésidé le vendredi 20 octobre 2023 la cérémonie de la 2ème édition du Forum sur la Coopération Sino-malienne à Bamako. Cette activité est organisée par l'Ambassade de la République de Chine au

Mali et l'Agence malienne pour la promotion des Exportations (APEX) et s'inscrit dans le cadre du 63ème anniversaire de l'amitié sino-malienne. Ont pris part à cet événement le ministre de la Santé et du Développement social, le Colonel Assa Badiallo Touré, le directeur général de l'APEX-Mali, Massoudou Cissé, le représentant

du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Chine, Zhang Lankakun, ainsi que des représentants des sociétés et des ressortissants chinois au Mali. Le thème retenu pour cette édition est : «Construisons ensemble une communauté économique et une communauté de santé Chine-Mali».



Ce forum avait un double objectif. Premièrement, promouvoir les échanges économiques et commerciaux, renforcer la coopération dans les domaines des investissements et de la santé entre Pékin et Bamako. Deuxièmement, promouvoir les échanges économiques et commerciaux, renforcer la coopération dans les domaines des investissements et de la santé entre nos deux pays. Les différentes interventions ont souligné que la coopération sino-malienne couvre des domaines variés et se développe d'année en année, faisant de la Chine le premier pays fournisseur et le 4e partenaire commercial du Mali.

Dans son intervention, le directeur de l'Agence pour la Promotion des Exportations au Mali (APEX), Massoudou Cissé, a affirmé que le Mali offrait d'importants potentiels commerciaux, notamment dans le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'artisanat et des ressources naturelles. Cette coopération s'est concrétisée par des projets concrets dans des domaines clés tels que l'infrastructure, l'éducation, la santé, l'agriculture et l'énergie. Il est impatient de renforcer les relations commerciales pour favoriser l'expansion des exploitations maliennes. Ainsi, le Mali aspire à bénéficier de l'expertise technique chinoise dans les

secteurs des mines, de l'énergie et de l'agriculture, dans le but de favoriser un développement endogène et un transfert de compétences.

Le représentant du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chine, Zhang Lankun, a déclaré que le forum d'aujourd'hui constituait une bonne plateforme permettant aux associations et aux entreprises chinoises de communiquer avec le gouvernement malien et la chambre de commerce et d'industrie du Mali, ainsi que de faciliter la communication entre les membres de l'association. L'ambassadeur de la Répu-

Chers abonnés,

En raison des coupures généralisées de ces derniers jours, votre quotidien numérique Malikilé n'a pas pu être publié ce mardi 23 octobre 2023. Nous vous présentons nos excuses pour les désagréments causés. Ce matin, nous vous livrons un numéro double pour compenser cette absence.

La rédaction vous remercie de votre compréhension et votre fidélité.

L'équipe de Malikilé

blique populaire de Chine, Zhihong Chen, n'a pas manqué de rappeler que depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Mali et la Chine il y a 63 ans, les deux pays ont mené une coopération fructueuse à tous les niveaux, en suivant les principes d'amitié sincère, d'égalité, de soutien mutuel et de développement commun. Les investisseurs chinois ont créé des milliers d'emplois locaux et les entreprises chinoises de travaux publics ont construit de nombreux projets d'importance pour l'économie nationale et le bien-être de la population, tels que des centrales hydroélectriques, des ponts, des routes, et d'autres grands projets. Les entreprises chinoises sont devenues une force majeure dans la construction économique du Mali», a-t-il soutenu.

Malgré les réalisations accomplies, Zhihong Chen déplore les difficultés rencontrées dans de nombreux projets. De nombreux projets sous contrat peinent à être exécutés faute de financements, et certaines entreprises sont même sous pression pour se retirer du marché malien. «J'encourage les entreprises chinoises à surmonter les difficultés temporaires actuelles, à avoir confiance dans le marché malien, et à coopérer avec les partenaires locaux pour réaliser des projets réalisables, afin de continuer à contribuer à la construction économique du Mali», a-t-il précisé.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a souligné que la souveraineté économique du Mali repose sur notre capacité à produire des biens de consommation, à produire des

biens et services, et à veiller à ce que les Maliens nourrissent les Maliens et habillent les Maliens. Il s'agit donc d'un développement endogène intégral et intégré.

La cérémonie s'est conclue par la remise de kits médicaux à la Fondation AGIR et aux populations de Monzonga.

■ Ibrahim Sanogo



Africable Télévision



La Minusma a quitté avant date le camp d'Aguelhoc. Des terroristes en ont profité pour vouloir s'y installer. Ils ont été neutralisés ce jour par le vecteur aérien de l'armée malienne.



Nous avons appris, hier 23 octobre 2023, le retrait de la Minusma du Camp d'Aguelhoc. Nous constatons cependant avec beaucoup de regret que ce retrait n'a point fait l'objet de rétrocession aux FAMA, comme stipulé dans le calendrier d'occupation des emprises Minusma par les FAMA.

Cette situation de départ précipité de la MINUSMA met en péril le processus entamé et menace la sécurité et la stabilité dans la localité d'Aguelhoc.

C'est ainsi que ce mardi 24 octobre, les terroristes ont profité de ce désordre pour s'introduire dans le camp et détruire plusieurs installations. Ils ont été neutralisés par les vecteurs aériens des FAMA.

Rappelons que dans cette zone, les FAMA occupent les camps d'Anéfis et de Tessalit.

Unis, nous vaincrons.



24 Octobre 2023

Jotna Media



La situation du président Ousmane SONKO qui est à son 55ème jour de grève de la faim est très préoccupante. Nous vous reviendrons avec plus de détails. #SonkoEnDanger

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



L'Ambassadeur Seydou COULIBALY, Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a reçu ce lundi 23 octobre 2023, Son Excellence Monsieur Cheikhna Nenni Moulaye Zeine, Ambassadeur désigné de la République Islamique de Mauritanie, venu pour la présentation des copies figurées de ses lettres de créance.

Au nom de Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Secrétaire général a souhaité la cordiale bienvenue au Mali au Diplomate mauritanien avant de lui adresser les chaleureuses félicitations et vœux de succès dans ses nouvelles fonctions en qualité d'Ambassadeur.

Le Secrétaire général et son hôte ont saisi cette occasion pour saluer la qualité des relations amicales, historiques et de bon voisinage entre les deux pays, tout en soulignant la nécessité de renforcer davantage les domaines de partenariat d'intérêt commun, par la redynamisation des mécanismes de concertation politique et de suivi de la coopération bilatérale, en vue d'une intégration socioéconomique plus renforcée entre les deux peuples frères.

Réitérant la reconnaissance et la gratitude des plus hautes Autorités maliennes envers la Mauritanie pour la solidarité généreuse et le soutien fraternel exprimés en des moments difficiles du Mali, le Secrétaire général a réaffirmé sa disponibilité et celle de toutes les structures du Département à accompagner l'Ambassadeur mauritanien dans l'accomplissement de sa mission au Mali.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



■ Nia Dialla Keita



Énergie du Mal continue de nous fournir le NOIR
C'est dommage et exorbitant !

■ Moussa Nouhoum Guindo



L'artiste international Salif Keita ne devrait pas envisager un concert en Côte D'Ivoire. Je comprends la réaction des ivoiriens et je trouve logique leurs réactions.

■ Marouf Gackou



Surprise !!!

Chers amis

Durant cette dernière semaine du mois de la solidarité, nous avons décidé de rendre hommage au Champion de l'humanitaire SEM Yeah Samake...

Jusqu'au 31 Octobre, nous mettrons en lumière toutes ses réalisations au bénéfice des maliennes et maliens.

Maximum de partage s'il vous plaît

■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Une étape vers un Mali meilleur : Réflexions depuis les Pays-Bas

En tournée européenne depuis quelques jours, je réfléchis à notre patrie bien-aimée. Mon objectif est de travailler pour faire du Mali un havre de paix et de cohésion sociale. C'est le sens même de mon combat.

Mon combat consiste à réconcilier tous les citoyens du Mali. Mon objectif est de rendre au Mali son indépendance énergétique et économique. Pour cela, je cherche des solutions en m'inspirant de ce que nous pourrions apprendre à l'étranger. C'est la raison de ma

tournée européenne, après celle de Dubaï.

En parlant des Pays-Bas, où je me trouve actuellement, ce pays offre un exemple d'une société où une gouvernance politique vertueuse et une gestion optimale des ressources ont permis d'établir une impressionnante cohésion sociale. Ce pays accorde une place de premier choix au domaine agro-pastoral. Dans les rues d'Amsterdam, on ressent une atmosphère d'ordre, de respect et de solidarité qui n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat de plusieurs décennies d'investissement dans des valeurs fortes et des institutions solides.

Un modèle pour le Mali

Alors que je parcourais ce beau pays, une pensée dominante m'a traversé l'esprit : «Et si le Mali pouvait emprunter cette voie ?» Je rêve qu'un jour, le grand peuple malien se lèvera, animé des mêmes valeurs de bonne gouvernance et de gestion exemplaire des ressources humaines, financières et naturelles. Le Mali possède déjà d'incroyables richesses, tant sur le plan culturel que sur le plan des ressources naturelles. Il ne manque plus que la vision et l'unité pour parvenir à une prospérité et une stabilité durables.

Diriger, c'est servir

Le leadership n'est pas un privilège, c'est une responsabilité. Un véritable dirigeant ne se sert pas du peuple, il le sert. C'est ce que les Pays-Bas nous enseignent. Leur réussite n'est pas le résultat d'un seul homme ou d'une seule femme, mais de tout un peuple qui comprend que diriger, c'est servir.

Ainsi, en regardant vers l'avenir et en revenant dans notre chère patrie, je suis plus déterminé que jamais à mettre ces leçons en pratique. Le Mali a un immense potentiel et ensemble, nous pouvons accomplir des choses extraordinaires.

Rappelons-nous toujours que diriger, c'est servir. Et si nous adoptons cette philosophie, il n'y a aucune limite à ce que nous, en tant que nation, pouvons accomplir.

Niankoro Yeah SAMAKÉ

Analyste politique
Ancien maire de Ouélessébougou
Ancien ambassadeur

Candidat aux élections présidentielles de 2013 et 2018
Président d'honneur du PACP



■ **Forces Armées Maliennes**



3ème région militaire : Remise de kits scolaires et de vivres à des veuves et orphelins des militaires et paramilitaires

Dans le cadre des œuvres de bienfaisance du président de la Transition à travers son équipe chargée des œuvres sociales une importante quantité de kits scolaires et de vivres a été remise à la Direction du Service Sociale des Armées (DSSA), au profit des veuves et orphelins de militaires et paramilitaires, le lundi 23 octobre 2023, à la place d'armes de Kati.

La cérémonie de remise a été présidée par le Directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima SAMAKE en présence de plusieurs autorités militaires et civiles.



■ **Forces Armées Maliennes**



Musée des Armées : Les experts des trois pays au cœur de l'histoire de l'Armée malienne

A la fin de l'atelier sur le projet de renforcement de la sécurité des musées dans la région du Sahel et de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, l'ICOM-Mali en collaboration avec celui du Burkina Faso et le Secrétaire International de l'ICOM ont effectué, le samedi 21 octobre 2023, une visite au musée des Armées du Mali. L'objectif de la visite est de renforcer la capacité des participants dans la lutte contre l'insécurité ainsi que la protection et la préservation des collections pour les générations futures.



■ Issa Kaba



[#Koutiala : Sous la Coordination régionale du Mouvement Politique et Citoyen An-biko de Koutiala, une forte délégation s'est rendue ce Samedi 21 Octobre 2023 à la grande mosquée pour un don de vivres à la communauté musulmane de la ville]

#Batouly
#An_biko



■ Mamadou Ismaila KONATE



@vieuxmko

Ceux qui invoquent l'institution de la démocratie à l'«africaine» ne disent pas plus, pour la caractériser que l'idée de «solidarité» et de«consensus». Leur postulat est la recherche systématique d'éléments d'opposition à un instrument juridique d'origine occidentale. Or, ceux-là sont généralement soutiens ou sympathisants de la ligne dite souverainiste qui répugne tout ce qui externe. En même temps, les régimes cités en exemple par cette tendance, outre le fait qu'ils

sont issus des coups d'états au , mais ils ont à leur tête des dirigeants militaires, casqués depuis politiques, sans coup férir ni référence démocratique quelconque, ont désigné, seuls et sans personne, l'ensemble des membres des gouvernements et parlements de transition. Ces régimes limitent également et sans sourciller, les libertés, sans exception aucune, au nom de leurs objectifs sécuritaires. Or, avec eux, il y'a eu plus de morts que de vies sauvées par le terrorisme et les irrédentistes qui ont cours. Enfin, ils installent des régimes de transition à durée illimitée et revendiquent une légitimité qu'ils mesurent au son de l'applaudimètre des mains mises en mouvement alterné. #DemocratieAfricaine #DémocratieDuPutsch

■ Amadou BA



@amadou_ba_

Je suis extrêmement touché par l'accueil chaleureux et l'engouement dont les populations ont fait preuve durant ces premières étapes de ma tournée dans le nord du Sénégal. Les jours à venir permettront de vérifier l'état d'avancement des travaux entamés dans la région, d'échanger avec les acteurs clés et d'être au plus près des populations et de leurs préoccupations. #kebetu #senegal #saintlouis #AmadouBa



Écoles privées Une nouvelle grève en préparation



La semaine dernière, les écoles privées du Mali, par le biais du secrétaire général adjoint de l'Association des Écoles Privées Agréées du Mali (AEPAM), ont annoncé une forte probabilité de fermeture des écoles privées lors d'une conférence de presse.

Cette déclaration de l'Association des Écoles Privées Agréées du Mali (AEPAM) serait due à une collaboration «difficile» entre l'État malien et les écoles privées. Selon les informations rendues publiques, avant même la rentrée scolaire, les promoteurs d'écoles privées ont informé le ministre de l'éducation que malgré les difficultés financières liées aux retards de paiement pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, ils reprendront les activités pédagogiques avec les moyens du bord. Cependant, le jour de la rentrée, une nouvelle lettre N°2023-0045/MEF-DGI a fixé de nouvelles conditions de paiement pour les établissements privés, y compris celles destinées aux élèves. Ces nouvelles conditions incluent notamment des fonds publics destinés aux établissements privés, tels que les frais scolaires, la demi-bourse pour l'équipement des élèves, les activités culturelles et sportives, la gratuité des voyages pour certains élèves, les frais de stage pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel en classe de terminale, ainsi que la pension alimentaire pour les élèves de l'Agro Pastoral. Selon l'association, le paiement de chacune de ces dépenses publiques est conditionné depuis le 2 octobre 2023 à la reconnaissance des arriérés des dettes fiscales. Ainsi, pour obtenir satisfaction, l'association a assuré

que si rien n'est fait d'ici la fin du mois d'octobre, il y aura une crise au niveau des écoles privées, certaines devant fermer et cesser toutes leurs activités pédagogiques.

Siguéta Salimata Dembélé

Cheick Boucadry Traoré: "La tragédie continue au Moyen-Orient"

Nous sommes profondément choqués par la perte tragique de vies humaines à l'hôpital Al-Ahli à Gaza en Palestine, où une attaque de missile a tué des centaines de patients, de médecins et des civils.

Nous trouvons très absurde de regarder passivement les événements en cours au Moyen-Orient, les affrontements, les destructions, les pertes humaines subies de toutes parts. Évidemment et comme à l'habitude, cette tragédie qui continue de sévir en terre palestinienne ne voit venir aucune opposition de la part des pays occidentaux.

La politique inintelligente de l'occident au Moyen-Orient

L'origine des récentes atrocités et les malaises politiques qui règnent au Moyen-Orient est sûrement liée à la politique opportuniste et inintelligente de l'occident et, surtout, celle de l'administration de Donald Trump qui renversa la tendance diplomatique et politique dans la région. En effet, les soi-disant Accords d'Abraham ont créé un apaisement unilatéral et déséquilibré des actions d'Israël au détriment de la création d'un État palestinien. Ce qui poussa malheureusement ceux qui se battent aujourd'hui pour l'indépendance et la protection de leurs territoires à jeter l'éponge et à agir avec violence pour essayer de recadrer les politiques concernant la région.

Vu le nombre incalculable de civils innocents qui continuent d'être victimes des atrocités de ce conflit, nos cœurs en peine se font bien souffrant. Et, nos souffrances ne sont que les conséquences de ces politiques irréfléchies et malsaines. Que Dieu fasse miséricorde aux défunts et qu'Il assiste les déplacés et les blessés ! Les pays qui sont de bonne foi et les institutions internationales doivent exiger que les belligérants retirent immédiatement et inconditionnellement leurs forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues des deux entités. Mais encore, le sort du peuple palestinien, qui endure depuis des années une injustice flagrante au-delà de toute croyance, ne peut être ignoré par l'Occident et ses alliés habitués à l'imposition des politiques injustes, immorales et indésirables à travers l'histoire du monde et surtout à la diabolisation de leurs adversaires. En tant

qu'êtres humains, nous devons absolument œuvrer ensemble pour rétablir la paix. Les menaces pour la paix ont leur origine dans nos politiques et dans nos choix. Donc, les solutions sont en nous-mêmes et elles passent sûrement par l'éducation pour la paix et la tolérance. Mais aussi, il est grand temps d'agir sérieusement et avec efficacité pour parvenir à un compromis mutuellement acceptable visant à évoluer vers une solution à deux États. Les Israéliens comme les Palestiniens ont droit à l'accroissement de la richesse de leur vie dans la sécurité.

Cheick Boucadry Traore
Le Challenger



Coupures d'électricité : À quand la fin du calvaire ?

Les coupures d'électricité continuent de plus belle au Mali. Plusieurs secteurs de Bamako et à l'intérieur du pays ont été plongés dans le noir pendant de nombreuses heures ce week-end. Cette situation qui persiste commence à agacer les usagers.

Plusieurs quartiers à Bamako étaient plongés dans le noir ce week-end. Ces délestages ont duré entre 10 et 72 heures par endroit. Face à la persistance de ces délestages, les consommateurs excédés par la situation, demandent des « explications ». « Qu'ils nous situent un peu, au final qu'est ce qu'on va faire ? » se lamente une jeune dame. « Les activités ont été interrompues à cause

du délestage » poursuit un autre.

Cette réalité est également vécue à l'intérieur du pays, notamment à Gao, Segou et Bankass. Faute d'électricité d'énormes pertes financières sont enregistrés depuis des semaines, s'exclament les habitants. « Je ne vois pas un organisme qui dispose d'un groupe électrogène autonome pour suivre leurs activités » dit un habitant de Bankass. « Avec la coupure d'électricité à Ségou, c'est difficile pour nous d'apprendre les leçons », lance un élève de la cité des balanzans. « A Gao on a entendu qu'EDM a acheté des groupes électrogènes jusqu'à nos jours il n'y a pas eu de changements » poursuit un habitant de la cité des Askias.

Le Ministre de l'énergie et de l'eau s'est rendu ce dimanche dans les centrales d'Edm s.a pour tenter d'apporter des solutions. Une information donnée par son département.

L'impact du délestage sur le bien-être

Plusieurs personnes se plaignent d'insomnie ou de sommeil perturbé à cause de ces coupures. Selon le médecin-chef de Taoudeni Famakan Sissoko, l'insuffisance du sommeil peut entraîner beaucoup de maladies. Il préconise un sommeil équilibré pour une meilleure santé mentale et physique.

Les raisons de ces coupures restent méconnues du grand public, qui souhaite que les autorités agissent. Pas d'explication sur la page d'EDM, mais selon des sources les responsables de l'énergie travaillent à résoudre le problème.

Studio Tamani



Retrait de la Minusma au Mali Les casques bleus quittent définitivement Tessalit

Les forces armées de défenses maliennes ont pris possession de l'emprise du camp de la Minusma (mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilité au mali) de Tessalit dans la région de Kidal, le week-end, après plusieurs jours d'intense combat contre les combattants des mouvements rebelles du cadre stratégique permanent (CSP). En effet, les casques bleus tchadiens, qui y logeaient, ont définitivement quitté le camp.

L'occupation des emprises de la MINUSMA par les forces armées se poursuit conformément à la résolution 2690 du Conseil de Sécurité. Après les emprises du Centre du pays en passant celles de la région de Tombouctou, les FAMA occupent désormais les emprises d'Anéfis et de Tessalit.

Selon la hiérarchie militaire, l'occupation de l'emprise de Tessalit, proche de la ville de Kidal, a été marquée par une forte résistance des groupes armés du Cadre stratégique permanent.

« Pendant une semaine durant, ces groupes armés, terroristes à cause des dangereuses liaisons qu'ils entretiennent avec le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans, ont tenté d'obstruer l'avancement des forces armées maliennes vers le camp de la MINUSMA. Dans cette tentative vaine, ils ont multiplié les tirs à l'arme lourde en direction des avions de transports des troupes de l'armée et les avions des Nations Unies chargés d'évacuer les militaires tchadiens hors du Mali. Un avion de la MINUSMA, touché par un tir, a été obligé d'écourter son chemin en atterrissant précipitamment à l'aéroport de Gao. Cette résistance des groupes terroristes n'a nullement empêché le processus de rétrocession de l'emprise », explique une source sécuritaire.

Aussi, il nous revient des sources proches de la hiérarchie militaire que les forces armées ont traité, dans la nuit du 19 au 20 octobre 2023, plusieurs objectifs dans les secteurs de Tessalit et Kidal grâce aux opérations aéroterrestres.

« Les opérations de neutralisation des positions des groupes rebelles et leurs alliés terroristes ont contribué à faciliter la passation entre le chef du contingent tchadien de la MINUSMA et le commandant des forces armées maliennes déployées dans ce site. Les FAMA occupent entièrement le camp de Tessalit et nous allons défendre corps et âme la population locale et leur biens pour honorer le Mali », a déclaré le commandant de l'armée.

Et de révéler : « L'ONU n'a laissé aucun matériel de guerre dans le camp. Tous les matériels de guerre ont été transportés ou détruits ».

Après Tessalit, l'armée mettra, dans les prochains jours, le cap sur les localités d'Aguelhok et de Kidal, où la résistance s'annonce plus forte puisque la ville de Kidal est le fief des groupes armés du CSP qui, depuis 2014, s'opposent au retour de l'armée malienne dans la localité, pourtant une partie intégrante de la République souveraine du Mali.

Source : l'Indicateur du Renouveau



Dr. Ousmane Sy, ancien ministre : Le Mali ou la nation qui cherche état

“63 ans d'indépendance, le Mali, une nation qui cherche encore un état”. Tel était le thème que Dr. Ousmane Sy, ancien ministre de l'administration territoriale, a animé le samedi 7 octobre 2023 au restaurant “la pirogue” lors de la conférence-débat organisée par le mouvement “génération engagée”.

Pour que la nation malienne ait un Etat, il est impératif que l'Administration, la Justice et les Forces armées soient au service des communautés, a souligné Dr Sy.

Une nation est une communauté humaine ayant conscience d'être unie par une identité historique, culturelle, linguistique ou religieuse. Quant à l'État, il désigne l'ensemble des pouvoirs d'autorité et de contrainte collective que la nation possède sur les citoyens et les individus en vue de faire prévaloir ce qu'on appelle l'intérêt général, et avec une nuance éthique : le bien public ou le bien commun.

Dr. Ousmane Sy a fait l'historique de la construction de

la nation malienne et des crises au Mali lesquelles tirent leur origine dans la centralisation du pouvoir hérité de la colonisation. Car faut-il le rappeler le Mali, après les empires, les royaumes, a hérité d'un Etat colonial qui est à réformer. Or depuis 63 ans d'indépendance, le voilà encore en train de chercher sa voie. La cause réelle des crises au Mali est le décalage entre les réalités des communautés et la gestion du pouvoir.

«Un Etat, c'est une nation, une Administration, une justice, les Forces armées et de défense. Un bon Etat doit avoir un trépied constitué d'une bonne Administration, une bonne Justice et de véritables Forces de sécurité. La racine des crises se trouve dans la gestion du trépied Administration-Justice-Forces armées. Avec la gestion centralisée de l'Etat, l'Administration n'est pas au service des usagers.

Mais ce sont les usagers qui sont au service de l'Administration. L'Etat, dans son organisation, est en décalage par rapport aux réalités des communautés. La Justice est en décalage par rapport au peuple. L'Administration, la Justice et les Forces armées doivent être au service des communautés». Quid de la refondation ? Elle ne doit pas un slogan, mais une réalité, a-t-il martelé

Moussa Diarra
Le Challenger



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Wealth Masters Group plaident pour des liens commerciaux et d'investissements entre les Régions Afrique et Caraïbes.

Londres, Grande-Bretagne, le 7 octobre 2023, Wealth Masters Group, le cabinet conseil leader dans l'accompagnement des entreprises basé à Londres, a lancé l'organisation de son premier sommet **Afrique et Caraïbes des Créateurs de Richesse** afin de discuter sur les opportunités d'affaires et d'investissement au sein des deux régions. L'événement a vu la participation d'une vingtaine de pays d'Afrique et des Caraïbes et plus de cinquante participants parmi lesquels des universitaires, des Entrepreneurs, des experts des médias et en politique des deux régions.

Lors de son allocution devant les participants, le président de Wealth Masters Group a déclaré que, les 1er et 2 décembre 2023, son institution réunira le secteur privé africain et caribéen pour discuter des opportunités d'affaires et d'investissement entre eux au cours d'un sommet virtuel de deux jours sous le thème « **Trouvez votre but, votre potentiel, votre créneau d'affaires et les stratégies clés dont vous avez besoin en tant qu'Africains/Caraïbes auprès d'entrepreneurs et de propriétaires d'entreprises de premier ordre** ».

L'idée générale de ce sommet virtuel est de construire des ponts de compréhension et de favoriser des partenariats significatifs, capable d'exploiter l'immense potentiel des talents combinés des deux régions, des ressources et des idées pour créer un avenir meilleur pour nous-mêmes et les générations futures.

Selon M. Benjamin Acheampong, fondateur et Président du groupe Wealth Masters, « **l'Afrique et les Caraïbes sont depuis longtemps des régions dynamiques et dynamiques, riches en culture, en patrimoine et en potentiel humain. Nos terres ont vu naître des leaders, des visionnaires, des artistes et des entrepreneurs qui ont apporté une contribution indélébile sur la scène mondiale. Aujourd'hui, nous embrassons notre héritage commun et entamons un nouveau chapitre de collaboration pour ouvrir encore plus de possibilités** ».

« Cet événement unique réunit l'élite des dirigeants d'entreprises d'Afrique et des Caraïbes, des entrepreneurs, des promoteurs de start-ups, des PDG d'entreprises, des dirigeants d'entreprises panafricaines, des organisations commerciales et des institutions financières pour discuter d'affaires pratiques, d'industrialisation, les partenariats et les perspectives qui peuvent être exploités pour accroître les dividendes économiques parmi les Africains et les Caraïbes ». Mad. Dorcas James, Directrice Exécutive du Sommet, a déclaré a présenté le sommet comme suit :

1. Discours des chefs d'entreprise et des chefs d'État d'Afrique et des Caraïbes
2. Observations quotidiennes au sommet par les principaux partenaires et commanditaires
3. Master Classes sur la création d'entreprise, la croissance et le financement, et la gestion de patrimoine
4. Ateliers sur les domaines d'intérêt du SCA en vue de générer des projets qui peuvent être mis de l'avant
5. Fournir une plate-forme pour les professionnels, les entrepreneurs et les chefs d'entreprise des deux régions pour échanger des idées, explorer les opportunités d'affaires et promouvoir la compréhension culturelle.

L'événement encourage les entreprises et les organisations à se joindre à elle en tant que partenaires ou sponsors. Notre plateforme a le profil pour garantir à votre entreprise / organisation l'exposition unique et le spectre dont vous rêvez. Wealth Masters Group apprécie tous les niveaux de parrainage sur une base de premier arrivé, premier servi : tels que des forfaits de réductions et autres.

Pour plus amples informations, veuillez nous envoyer un courriel à info@wealthmastersgroup.com ou nous appeler au + 44 1622 809462 ou visiter notre site Web à www.wealthmastersgroup.com/www.acachiever.org//www.acachiever.org ou sur nos réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et Instagram pour discuter des aspects liés au sommet, y compris des forfaits de parrainage adaptés à vos objectifs commerciaux.





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Coupures d'électricité L'économie en ruine !



Les coupures d'électricité au Mali ont un impact négatif sur la vie quotidienne des citoyens, mais surtout sur les activités économiques du pays. Plusieurs secteurs de Bamako et de l'intérieur du pays continuent de subir des pertes. Cette situation persistante commence à agacer les utilisateurs et a un sérieux impact sur l'économie du pays.

Plusieurs quartiers de Bamako ont été plongés dans l'obscurité ce week-end. Ces délestages ont duré entre 10 et 72 heures dans certains endroits. Face à la persistance de ces délestages, les consommateurs,

exaspérés par la situation, demandent des «explications». «Qu'ils nous éclairent un peu, au final, que devons-nous faire ?» se lamente une jeune femme. «Les activités ont été interrompues à cause des délestages», ajoute un autre.

Cette réalité est également vécue à l'intérieur du pays, notamment à Gao, Ségou et Bankass. En raison du manque d'électricité, d'énormes pertes financières sont enregistrées depuis des semaines, s'exclament les habitants. «Je ne vois aucune organisation disposant d'un groupe électrogène autonome pour poursuivre ses activités», déclare un

habitant de Bankass. «Avec les coupures d'électricité à Ségou, il nous est difficile d'apprendre nos leçons», lance un élève de la cité des balan-zans. «À Gao, nous avons entendu dire qu'EDM a acheté des groupes électrogènes, mais jusqu'à présent, il n'y a eu aucun changement», ajoute un habitant de la cité des Askias.

Le ministre de l'Énergie et de l'Eau s'est rendu dimanche dernier dans les centrales d'EDM S.A. pour tenter d'apporter des solutions, selon son département. Il est important de rappeler qu'au cours de cette transition, l'Énergie du Mali a changé plusieurs directeurs pour insuffler



un nouvel élan. Il est indéniable que ces changements, loin d'apporter du renouveau, n'ont fait qu'aggraver la situation.

De nombreuses personnes se plaignent d'insomnie ou de sommeil perturbé en raison de ces coupures. Selon le médecin-chef de Taoudeni, Famakan Sissoko, le manque de sommeil peut entraîner de nombreuses maladies. Il préconise un sommeil équilibré pour une meilleure santé mentale et physique.

Il est important de reconnaître que l'Énergie du Mali, seule société productrice d'électricité au Mali, est confrontée à des besoins de plus en plus croissants et n'arrive plus à satisfaire pleinement ses abonnés. Depuis maintenant 3 ans, la population souffre du manque d'électricité. On a l'impression que la situation s'aggrave de jour en jour, malgré les

promesses du gouvernement. Ni le changement de ministres ou de directeurs, ni la promesse de mettre fin aux délestages d'ici le 30 septembre n'ont permis de mettre fin au calvaire des populations. L'EDM, fidèle à sa tradition de délestage, continue d'enfoncer le clou en privant ses abonnés du précieux courant pendant de longues heures chaque jour. Ces délestages causent plus de dommages que l'on ne pense. Les conséquences du délestage sont nombreuses. Nous pouvons en citer quelques-unes, telles que le risque pour les personnes âgées dont la santé physique, voire mentale, ne leur permet pas de supporter la chaleur. Ensuite, il y a la perte de revenus pour les travailleurs industriels, ainsi que pour les ouvriers, soudeurs, tailleurs, menuisiers, charpentiers et de nombreuses femmes qui mènent des petites activités génératrices de revenus. Enfin, l'ad-

ministration publique dont l'activité subit un ralentissement, voire un arrêt. Les grandes industries et entreprises ont recours aux groupes électrogènes, tandis que les petites entreprises sont obligées d'attendre que le courant revienne pour poursuivre leurs activités.

Malheureusement, à ce jour, il est difficile de connaître les véritables raisons de ces coupures intempestives. Beaucoup de Maliens s'interrogent sur l'origine de ces coupures d'électricité et, à ce stade, le silence des autorités est plus qu'incompréhensible. Cependant, selon des sources, des responsables de l'énergie travaillent à résoudre le problème. La question est de savoir jusqu'à quand ce calvaire prendra fin.

■ Binadjan Dombia

Retrait de la Minusma des bases du nord

La note inquiétante de l'ONU



La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a récemment achevé le retrait rapide de toutes ses troupes et de son personnel civil de sa base à Tessalit le 21 octobre 2023. Cependant, la Mission s'inquiète de la sécurité d'un convoi terrestre se dirigeant vers Gao, un trajet de plus de 550 kilomètres. Ce retrait de Tessalit marque la première fermeture d'un camp de la MINUSMA dans la

région de Kidal, située au nord du Mali. Malheureusement, la situation sécuritaire dans cette zone se détériore, mettant en danger la vie de centaines de personnels civils et militaires.

Le 19 octobre, par exemple, un avion de la MINUSMA a été touché par des tirs d'armes légères lors de son atterrissage à Tessalit. Heureusement, aucun membre de l'équipage n'a été blessé et l'avion n'a subi aucun dommage majeur.

De plus, le gouvernement de transition déplore la rétrocession des deux postes avancés de la MINUSMA à Tessalit aux groupes armés, postes que les FAMA ont récupérés par ailleurs. De l'autre côté, les groupes armés critiquent la MINUSMA en l'accusant de favoriser les FAMA. La mission se trouve dans une situation difficile et est critiquée à tort ou à raison par les deux parties.

Quoi qu'il en soit, la MINUSMA se retire également d'Aguelhok dans les

prochains jours. À Kidal, la Mission évalue attentivement la situation afin de pouvoir ajuster son plan de retrait de la base. La MINUSMA s'adapte en permanence à l'évolution de la situation sur le terrain et aux différentes contraintes logistiques qui peuvent être indépendantes de sa volonté. Ces adaptations sont motivées par l'impératif de la sûreté et de la sécurité de ses soldats de la paix. La Mission agit en toute transparence et impartialité, conformément aux principes du maintien de la paix.

Ce retrait rapide entraîne malheureusement la destruction d'équipements tels que des véhicules, des munitions, des générateurs et d'autres biens qui auraient nor-

malement dû être restitués aux pays contributeurs de troupes ou redéployés vers d'autres missions de maintien de la paix des Nations Unies. Cette situation entraîne donc des pertes matérielles et financières importantes. Le Secrétariat a informé le Conseil de sécurité et les pays contributeurs de troupes de cette situation, et le gouvernement malien a été tenu informé tout au long du processus de retrait.

Ces pertes auraient pu être évitées si les 200 camions, retenus à Gao depuis le 24 septembre 2023 en raison de restrictions de déplacement, avaient été autorisés à se diriger vers la région de Kidal pour récupérer et transporter l'équipement depuis les trois bases de la MINUSMA,

dans le cadre du retrait global de la Mission. Les Nations Unies soulignent la responsabilité du gouvernement de transition du Mali dans l'assurance de la sûreté et de la sécurité des Casques bleus. Elles l'invitent à coopérer pleinement pour faciliter le retrait de la MINUSMA. De plus, elles appellent toutes les parties à permettre à la MINUSMA d'accomplir en toute sécurité et de manière ordonnée toutes les phases du retrait d'ici le 31 décembre, conformément à la résolution 2690 du Conseil de sécurité. La MINUSMA est déterminée à respecter ce délai imparti.

■ La rédaction

10ème édition festival international de la liberté d'expression et de la presse (FILEP): La présence qualitative de la presse malienne!

La presse malienne, encore une fois, avec une forte délégation conduite par le Président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté, a honoré sa participation au Festival international de la liberté d'expression et de la presse (FILEP). Un événement organisé à Ouagadougou, du 17 au 21 octobre, sous le thème central "médias, conflits et cohésion sociale en Afrique".

Sous la conduite du Président de la Maison de la Presse, une forte délégation de la presse malienne a pris part aux travaux du FILEP 2023 à Ouagadougou. Cette délégation en plus des présidents des différentes faitières de la presse malienne, ASSEP (Boubacar Yalkoué), APPEL-Mali (Modibo Fofana) était composée des patrons de presse et des journalistes-reporter.

La 10ème édition du FILEP a rassemblé plus de 200 festivaliers venus des différentes régions du continent africain, d'Europe, d'Amérique, d'Océanie, ainsi que de la diaspora africaine dans le monde. Sa cérémonie de clôture a réuni le président de l'organisation du FILEP, Moussa Ouédraogo, le Secrétaire général du

ministère de la Communication de Namibie et le ministre de la Communication du Burkina Faso.

La protection des droits des journalistes au centre des préoccupations!

Au cours des travaux, les participants ont souligné que la plupart des pays africains sont confrontés à un déficit démocratique et à des crises multidimensionnelles. Ces crises se traduisent par un développement sans précédent de plusieurs formes d'insécurité, telles que le grand banditisme, la criminalité transfrontalière, la guerre civile et le terrorisme, qui affectent plusieurs pays de la corne de l'Afrique, du bassin du Lac Tchad et de la bande

sahélo-saharienne. Ils ont souligné que cette situation affecte plus particulièrement la liberté d'expression et de presse, dont les médias demeurent des canaux institutionnels.

En effet, en raison de l'option prise par de nombreux gouvernements tendant clairement à opposer aujourd'hui la lutte contre le terrorisme et les autres formes d'insécurité à la liberté d'expression et de presse, les acquis démocratiques des peuples sont constamment menacés. Il ressort ainsi des travaux que dans ces contextes, les journalistes et les médias ont un rôle crucial à jouer en fournissant aux citoyens des informations justes, vraies et utiles afin de contrer les rumeurs et la propagande nuisible à la paix et à



la cohésion sociale. Il est indéniable que le traitement des informations liées à l'insécurité est indispensable pour permettre aux populations de comprendre les enjeux de la crise et de développer des postures citoyennes à la hauteur des exigences de la crise sécuritaire. Les médias ne peuvent répondre au besoin d'information du public que si les journalistes jouissent de tous leurs droits, en commençant par celui de l'accès à l'information et aux sources d'informations.

Malheureusement, dans de nombreux pays, les journalistes font plutôt face à la répression des différents pouvoirs en place, comme on le constate au Tchad où deux journalistes ont été assassinés en 2022.

Le Cameroun a enregistré, lui, au cours de l'année, quatre assassinats de journalistes en février 2023. Cependant, ce qui est encore plus révoltant, c'est l'impunité qui entoure ces crimes contre les journalistes.

Il est essentiel pour les gouvernants africains de comprendre que les médias africains ne s'opposent pas à la lutte contre l'insécurité et ne refusent pas d'y participer, pour autant que l'on s'accorde sur cette participation en précisant les rôles et responsabilités de chaque acteur. En outre, l'engagement et la participation des médias à la lutte contre l'insécurité ne signifient pas que ceux-ci doivent fermer les yeux sur la conduite des affaires de l'État et sur la déontologie et l'éthique pro-

fessionnelle. Autrement, s'inscrire dans une telle démarche reviendrait à une démission pure et simple de leurs missions de service public, car le devoir du journaliste lui impose toujours d'exiger des gouvernants la transparence et la redevabilité dans la gestion de la chose publique. C'est pourquoi, en temps de crise, les médias doivent faire preuve de professionnalisme et de responsabilité dans la recherche de solutions au nom de l'intérêt général.

Une fédération des Maisons et Centres de presse élue !

Les participants ont également souligné que les médias n'ont pas vocation à s'opposer aux pouvoirs établis, ni à se réduire à des accom-

pagnateurs embarqués obligés à ne prendre en compte que les discours officiels, surtout quand ceux-ci sont contraires au devoir de vérité ou confondent les intérêts et ambitions politiques des gouvernants avec l'intérêt général. Les participants à cette 10ème édition du FILEP ont également insisté sur le fait que la liberté d'expression et de presse ne saurait être un frein à la lutte contre le terrorisme, comme certains voudraient le faire croire. Bien au contraire, cette lutte contre le terrorisme vise essentiellement la promotion des conditions d'exercice effectif des libertés individuelles et collectives, dont celle de la presse. Elle ne saurait donc être efficace en employant les mêmes méthodes de terreur que les groupes terroristes. Elle vise plutôt à créer les conditions

de sécurité et de justice nécessaires à la cohabitation entre communautés, à la construction et la consolidation d'une société démocratique, riche de sa diversité et résiliente face aux tentatives de destruction du vivre-ensemble.

Les participants au FILEP ont déclaré que même en temps de guerre, les peuples ont droit à l'information pour mieux comprendre la situation et adopter des postures citoyennes et les engagements individuels et collectifs qu'exige la situation. Les médias et leurs professionnels sont des acteurs et artisans de la paix. Ils ne peuvent et ne doivent pas être assimilés à de simples instruments de propagande au service des pouvoirs politiques.

Au cours de ce FILEP, une fédération des Maisons et Centres de presse a été mise en place par les différents présidents des Maisons de la presse. L'objectif de cette fédération, selon le président de la Maison de presse du Mali, Bandiougou Danté, est le développement de relations d'amitié et de fraternité entre les Maisons et Centres de presse, la mutualisation de leurs efforts dans le cadre de la lutte contre les menaces qui pèsent sur les médias en matière de terrorisme et la promotion de la liberté d'expression.

■ Envoyée spéciale à Ouagadougou,
Fatoumata Coulibaly
Source : Le Sursaut

Projets de code pénal et de procédure pénale : La surveillance électronique comme alternative à la détention

Les nouveaux projets de loi portant Code pénal et Code de Procédure pénale viennent d'être adoptés par le Conseil des Ministres. Ce coup de fouet donné à ces deux textes vise à doter notre pays d'un Code pénal et d'un Code de procédure pénale consensuels, modernes dont l'application contribuera non seulement à garantir la bonne gouvernance, la stabilité et la paix. Et surtout de restaurer la confiance des justiciables en la justice. L'une des innovations notables au sein de cet arsenal législatif a été l'introduction de la surveillance électronique comme alternative à la détention...

Le 1er jalon pour la réforme de la justice malienne est posé. En clair, il s'agit de l'adoption de ces projets de loi concernant le Code Pénal et celui de la Procédure pénale. Des textes passés au peigne fin et adoptés en Conseil des Ministres du mercredi 11 octobre dernier, dans son chapitre des mesures législatives et réglementaires. C'était sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué.

En effet, de son accession à l'in-

dépendance à nos jours, le Mali a adopté deux codes pénaux et deux codes de procédures pénales, respectivement en 1962 et en 2001. Ainsi, selon le communiqué de ce Conseil, le code pénal est un recueil de textes juridiques définissant de façon claire et précise les infractions à la loi pénale. Il fixe en même temps les peines qu'encourent les comportements fautifs qu'il s'agisse de personne physique ou morale. Pour ce qui est du code de procédure pénale, il est l'ensemble des textes qui regroupent les normes législatives

relatives à la phase d'enquête, de poursuites, d'instruction et de jugement.

Après plus de deux décennies d'application, le code pénal et le code de procédure pénale, explique ce communiqué, ont montré des limites compte tenu de l'évolution socio-économique et du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est ainsi qu'il a été entrepris un ambitieux programme législatif qui vise à mettre à la disposition



des praticiens des instruments juridiques pertinents à même de lutter contre la criminalité sous ses diverses formes.

En vue d'atteindre cet objectif, à la lumière du même communiqué, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, sur les Hautes instructions du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta a privilégié une démarche participative, de proximité et inclusive ayant concerné toutes les couches socioprofessionnelles à travers un atelier national de validation tenu à Bamako du 15 au 20 août 2022, à la suite de certains ateliers régionaux et des travaux de la Commission perma-

nente législative de la Direction des Affaires judiciaires et du Sceau.

A signaler que l'objectif principal étant de disposer d'un code pénal et d'un code de procédure pénale consensuels, modernes dont l'application contribuera non seulement à garantir la bonne gouvernance, la stabilité et la paix, mais aussi à restaurer la confiance des justiciables en la justice

702 articles pour le Code Pénal et 1371 articles pour le Code de Procédure pénal

Il convient de rappeler que le projet de Code pénal, comprend plus de 702 articles contre 328 dans le code en

vigueur et comporte de principales innovations, que sont: l'harmonisation avec les dispositions de la nouvelle Constitution ; l'agrégation des textes pénaux épars dans un seul et unique document. Il y a la prise en compte des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et du blanchiment du produit de la corruption, du recel du produit de la corruption entre autres ; la lutte contre le terrorisme à travers notamment l'incrimination de l'apologie du terrorisme, le recrutement de terroristes ; la prise en charge de nouvelles infractions telles que l'esclavage, la traite des personnes, le trafic illicite de migrants.

Aussi, ce nouveau texte prend en compte l'introduction de plusieurs dispositions du droit pénal général pour combler un vide juridique, tels que l'objet de la loi et celui du règlement, le principe de la légalité des peines, le principe de non rétroactivité de la loi pénale et l'application de la loi dans le temps et dans l'espace ; les mesures relatives à la protection des dénonciateurs, des experts, des témoins et l'introduction du principe de la responsabilité pénale des personnes morales à l'exclusion de l'État et des collectivités territoriales.

Pour le projet de Code de procédure pénale, éclaircit toujours la note de ces textes, il comprend plus de 1371 articles contre 634 dans le code actuel et comporte de nombreuses innovations dont : l'harmonisation avec la Constitution, des dispositions relatives à la suppression des immunités et privilèges et à l'exercice des poursuites contre certains responsables politiques et administratifs ; l'imprescriptibilité des infractions en matière de délinquance économique et financière en lien avec les biens publics lorsqu'elles sont de nature criminelle ; la création de trois pôles spécialisés autonomes en matière de lutte contre la délinquance économique et financière, de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale or-

ganisée et de lutte contre la cybercriminalité.

Ce projet de texte contient aussi la suppression des cours d'assises au profit des chambres criminelles au niveau des tribunaux de grande instance pour ne pas confiner les audiences dans une périodicité et d'instaurer le double degré de juridiction afin de permettre le jugement des affaires par les magistrats professionnels, le tout devant aboutir à la célérité dans la distribution de la justice et au désengorgement des maisons d'arrêt ; l'introduction du juge de l'application des peines dont la mise en œuvre se fera progressivement en fonction du niveau de l'effectif des magistrats qui sera de nature à éviter la surpopulation carcérale.

Le texte juridique parle de l'introduction de la surveillance électronique comme alternative à la détention dans certains cas ; de l'institution du référé liberté qui permet de demander la remise en liberté à tout moment et à toute étape de la procédure; en plus de l'introduction de sanctions en cas de violation de certaines règles de procédure contre les acteurs de la justice. En outre de l'introduction de procédures particulières, notamment les techniques spéciales d'enquête tout en les encadrant dans le

temps et en respectant les principes de la proportionnalité en vue de préserver les droits de l'Homme ; de l'actualisation des dispositions relatives au casier judiciaire et les relations sur la procédure d'extradition. En attendant la ratification de ces nouvelles lois par le Président de la Transition, elles sont actuellement sur la table de la Commission loi du CNT (Organe législatif de la Transition).

■ Par Mariam Sissoko
Source : Le Sursaut

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Le troisième Forum «la Ceinture et la Route» pour la Coopération internationale indique la nouvelle orientation à suivre et injecte une nouvelle vitalité à la coopération



Le troisième Forum «la Ceinture et la Route» pour la Coopération internationale vient de terminer avec grand succès. Au total, 151 pays et 41 organisations internationales ont participé au Forum, et le nombre de participants inscrits s'élève à plus de 10 000. Ce grand rendez-vous a démontré une fois de plus la popularité de l'Initiative et l'enthousiasme de la communauté internationale. Cette Initiative est devenue aujourd'hui le bien public mondial le mieux accueilli et la plus grande plateforme de coopération internationale.

Dans son discours liminaire, le président chinois Xi Jinping a passé en revue les fruits portés de l'Initiative depuis 10 ans. Plus de 150 pays et plus de 30 organisations internationales ont signé des documents sur la construction conjointe de «la Ceinture et la Route», et plus de 20 plateformes de coopération multilatérale spécialisées ont été créées dans le cadre de l'Initiative. Un grand nombre de projets phares et de programmes de subsistance ont été mis en œuvre. La trajectoire de ces dix années a prouvé que la construction conjointe de «la

Ceinture et la Route» a été du bon côté de l'histoire, conforme à la logique du progrès de l'époque, et sur la bonne voie.

Dans un monde plein de troubles et d'incertitudes, le Forum a obtenu une série de consensus et de résultats importants.

Premièrement, le message le plus clair est celui de la solidarité, de la coopération, de l'ouverture et du gagnant-gagnant.

Face à de multiples crises et défis et à la mentalité de la guerre froide,

les partenaires participants au Forum sont tous très clairs sur le fait qu'ils sont venus pour l'amitié, pour la coopération et pour le développement. Dans son discours, le président Xi Jinping a indiqué clairement que l'humanité vivait dans une communauté d'avenir partagé interdépendante, que seule la coopération gagnant-gagnant permettait de réussir de grandes actions dans l'intérêt de tous et que l'esprit de la Route de la Soie marqué par la paix, la coopération, l'ouverture, l'inclusion, l'inspiration mutuelle et le bénéfice partagé constituait la plus grande source d'énergie pour la coopération dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route». Au moment où nous vivons des changements inédits depuis un siècle, la coopération dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» apporte toujours de la stabilité et des énergies positives à ce monde changeant et instable.

Deuxièmement, le consensus le plus important est d'ouvrir une nouvelle phase de la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route».

Comme le président Xi Jinping l'a indiqué, la Chine entend approfondir les partenariats avec les différentes parties dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» pour porter cette coopération à une nouvelle phase de développement axé sur la qualité, ce qui a reçu un écho favorable et un soutien énergétique des différentes parties.

Dans les forums thématiques, les représentants ont exprimé le souhait de promouvoir la coopération pragmatique dans tous les domaines, notamment pour l'approfondissement de l'interconnexion pour bâtir une économie mondiale ouverte, pour l'accélération de la construction de la Route de la Soie numérique, pour le développement en profondeur de la Route de la Soie verte en vue d'injecter une nouvelle dynamique au développement vert, et pour favoriser la libéralisation et la facilitation du commerce

et de l'investissement, de perfectionner le climat d'affaires, de développer l'économie bleue, de construire une Route de la Soie intègre, d'approfondir la coopération décentralisée, etc.

Troisièmement, la vision la plus grandiose est de réaliser ensemble la modernisation dans le monde.

Le président Xi Jinping a indiqué pour la première fois la nécessité pour tous les pays de travailler main dans la main à réaliser dans le monde une modernisation qui repose sur le développement pacifique, la coopération mutuellement bénéfique et la prospérité commune. Cette vision grandiose s'inscrit dans la ligne droite de celle de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité, et donne l'orientation à suivre pour la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route». La Chine ne recherche pas une modernisation au seul bénéfice d'elle-même, mais la réalisation d'une modernisation ensemble avec tous les pays, notamment les autres pays en développement. Le président Xi Jinping a annoncé l'engagement de la Chine à élargir l'accès au marché, à approfondir la réforme sur les entreprises d'État, l'économie numérique et le marché public, et à conclure des accords de libre-échange et de protection des investissements avec davantage de pays. La Chine, le plus grand marché dans le monde verra son potentiel continuer de se libérer. Des institutions financières chinoises créeront de nouvelles lignes de financement en RMB en vue de soutenir, sur la base des études solides, les projets initiés dans le cadre de l'Initiative. La Chine travaillera avec les différentes parties à promouvoir l'emploi local par des projets de coopération et à réaliser 1 000 petits projets d'assistance en matière de bien-être social. La concrétisation de ces mesures importantes donneront une plus grande impulsion et

créeront un espace plus vaste à la modernisation dans tous les pays du monde.

Quatrièmement, la caractéristique la plus prononcée est l'orientation donnée à l'action, l'efficacité et le pragmatisme.

Le président Xi Jinping a annoncé huit actions que prendra la Chine pour soutenir la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route», lesquelles comprennent des mesures majeures pour bâtir un réseau d'interconnexion multidimensionnel, promouvoir le développement vert et favoriser l'innovation scientifique et technologique, et aussi des projets concrets visant à développer la coopération pragmatique, à soutenir les échanges entre les peuples et à améliorer les mécanismes de coopération internationale de l'Initiative «la Ceinture et la Route».

Lors du Forum ont été obtenus un grand nombre d'acquis, qui comprennent des initiatives de coopération importantes et des arrangements institutionnels tels que l'Initiative de Beijing pour l'approfondissement de la coopération sur la connectivité, l'Initiative de Beijing sur le développement vert dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» et l'Initiative de Beijing sur la coopération internationale en matière d'économie numérique dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route», le partenariat sur l'investissement et le financement en matière de développement vert et les Principes de haut niveau sur le renforcement de l'intégrité dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route», et des objectifs concrets qui prévoient, entre autres, de fournir des formations à 100 000 personnes des pays partenaires d'ici 2030 et de porter le nombre des laboratoires conjoints à 100. Ces résultats de coopération tangibles sont des votes de soutien et de confiance des participants pour l'Initiative

«la Ceinture et la Route». La coopération dans le cadre de cette initiative rejette les discours creux et préconise les actions concrètes. Elle donnera certainement une dynamique inépuisable à la croissance mondiale et au développement commun dans le monde.

Le succès du présent Forum démontre une fois de plus que le cap de la promotion de la coopération dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» poursuivi par la Chine est correct, que la confiance des pays partenaires qui y participent est ferme et que les perspectives d'un développement de qualité de cette initiative sont radieuses. Le présent Forum démontre également que la paix, le développement et la coopération gagnant-gagnant représentent la tendance générale et l'aspiration de tous, et que la recherche de la guerre froide, de la confrontation, du découplage et de la rupture des chaînes d'approvisionnement va à

rebours de l'histoire et mènera à l'impasse.

Les coopérations gagnant-gagnant sino-maliennes dans le cadre de l'Initiative «la Ceinture et la Route» ont porté des fruits abondants. Les deux pays ont mené une coopération fructueuse sous tous azimuts et à différents niveaux, tout en suivant les principes de l'amitié sincère, de l'égalité, du soutien mutuel et du développement commun. La Chine est devenue le premier pays fournisseur et le quatrième partenaire commercial du Mali. Les investisseurs chinois ont créé une dizaine de milliers d'emplois locaux. Les sociétés chinoises de travaux publics ont construit un grand nombre de centrales hydroélectriques, de ponts, de routes et d'autres grands projets qui revêtent une importance pour l'économie nationale et le bien-être de la population. Les entreprises chinoises sont devenues une force importante dans la construction économique du Mali. Notre

coopération de la santé a donné des résultats fructueux. Cela fait 55 ans que la Chine a dépêché successivement 28 équipes médicales au Mali, totalisant près de 1 000 médecins chinois. L'Hôpital du Mali, financé et construit par le don chinois, est devenu l'un des plus grands hôpitaux publics du Mali.

Au futur, nos deux pays vont renforcer davantage les coopérations sur les plans de l'infrastructure, de l'énergie verte, de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, de la culture, du commerce, etc. La Partie chinoise maintiendra l'esprit de coopération amicale entre la Chine et l'Afrique, travaillera main dans la main avec la Partie malienne, pour réaliser un développement commun, construire une communauté de destin Chine-Mali de haut niveau.

Par **S.E.M. CHEN Zhihong**,
Ambassadeur de la République
populaire de Chine au Mali

Entre politique et religion : Mahmoud Dicko est-il dans l'embarras du choix ?

L'imam Mahmoud Dicko a-t-il abandonné sa mosquée pour reprendre le boulevard de l'indépendance ? Serait-on tenté de se poser comme question car il continue, dans un rôle politique, de chatouiller le régime en place. Dans sa campagne pour le retour des civils au pouvoir après le récent report unilatéral des élections par les autorités, qui justifient d'ailleurs ce report par des raisons techniques, le leader politico-religieux, n'en finit pas de parler de lui-même et de fourrer son nez dans les affaires publiques.

Au point que ses réelles intentions restent sujettes à beaucoup de précisions et de discussions. Si ses ambitions politiques ne souffrent d'aucun doute pour certains, le célèbre imam de Badalabougou serait dans un rôle citoyen pour d'autres. Quoi qu'il en soit, les actes du guide religieux sont observés de près et sa démarche ne semble laisser personne indifférent.

Mahmoud Dicko et ses partisans avaient prévu une marche contre les autorités le 13 octobre 2023 et ils ont fini par annuler leur manifestation à la demande du Président du Haut Conseil Islamique du Mali Chérif Ousmane Madani Haïdara. Il faut le reconnaître que ce n'est pas sa première fois de faire des manifestations. Qui

ne se rappelle pas de ses appels à manifestation contre la mauvaise gouvernance sous le régime d'IBK. L'une des grandes manifestations qui reste dans les annales de l'histoire est sa grandiose mobilisation du 5 avril 2019, qui avait eu comme conséquence la démission du premier ministre d'alors Feu Soumeylou Boubèye Maïga.

Avant cela il y avait eu le grand meeting en février 2019 au stade du 26 mars, devant un stade plein à craquer il a livré un message fort aux autorités d'alors contre l'homosexualité et le recul de la religion musulmane. Il est à rappeler que c'est après son départ de la tête du Haut Conseil Islamique du Mali en avril 2019 que l'imam

s'est rapproché véritablement de l'arène politique.

Mahmoud Dicko incompris ou confus dans son combat ?

Mahmoud Dicko, connu pour ses prises de position politique et cela depuis le temps d'ATT semble être incompris par un grand nombre de maliens qui le voient beaucoup plus comme un leader religieux qu'un homme politique. Pour ses détracteurs il est dans un combat qui ne colle pas aujourd'hui avec les réalités du peuple malien qui aspire au Mali Koura, donc il est vu comme un opposant au régime actuel. Pour ses partisans, qui lui collent à la peau le sobriquet d'autorité morale, l'imam Dicko est un fervent défenseur de la cause des pauvres et des démunis et toutes ses actions s'inscrivent en droite ligne de la défense des intérêts du peuple malien. Il empêche les autorités de tourner en rond. Entre ces deux postures et ces deux jugements opposés faut-il comprendre l'imam ou le blâmer ?

En définitive, l'imam doit jouer un rôle d'équilibre et de veille citoyenne, mais pas d'opposition, pour que les autorités de la transition ne puissent pas dérouter. Ses conseils pourraient être utiles



surtout par ces temps d'incertitude qui courent afin de sauver le Mali d'un effondrement.

Assitan DIAKITE
L'Alternance

Gouvernance : Pourquoi tant de corruption ?

La corruption et les malversations financières sont donc devenues des faits de société et ont tendance à être banalisées. Cette banalisation contribue à cultiver chez de nombreux Maliens l'esprit d'accaparement et la course à l'argent facile. Tous les moyens sont bons pour s'enrichir, et il faut s'enrichir le plus vite possible. Il n'est pas rare que le cercle des parents et des proches qui vient congratuler un des leurs, nommé à une haute fonction politique ou élu à un poste juteux, lui rappelle qu'il doit mettre à profit le laps de temps pendant lequel il assume sa charge pour se mettre définitivement à l'abri du besoin.

Si les nominations sont souvent «fêtées», les limogeages, sont vécus comme des «deuils» dans la famille des intéressés, chez les parents et les proches, et souvent chez les ressortissants de la même localité. Elles ont un coût

économique. Les malversations financières et la corruption privent l'État de ressources importantes qui auraient pu servir à financer des investissements, ou à faire face à ses charges de fonctionnement.

Qu'il s'agisse du policier à un barrage routier qui demande de l'argent pour un sucrerie, du thé, du juge qui négocie son verdict, du journaliste qui vend l'espace rédactionnel au mieux-offrant ou d'un ministre exigeant une



commission pour donner son feu vert à un investissement, la corruption en Afrique, pourtant omniprésente, est longtemps restée sous-étudiée. Après les indépendances, les africanistes, alors dans leur majorité, encore des Européens, ont été réticents à accabler les pouvoirs postcoloniaux. L'agronome René Dumont, auteur en 1962 du best-seller *L'Afrique noire est mal partie*, fut la grande exception. À ce jour, l'argument «Il y a de la corruption partout, aussi en Europe» vise à banaliser le phénomène.

En Afrique la corruption pénalise surtout les Africains démunis, un pauvre à deux fois plus de risque de se faire extorquer de l'argent qu'un riche. L'Organisation non-gouvernementale (ONG) Transparency International publie depuis dix (10) ans un «baromètre global de la corruption en Afrique» qui reflète les vues de quelque 47 000 personnes dans trente-cinq (35) pays du continent. Selon

l'édition 2019, «plus de la moitié des Africains interrogés déclarent que la corruption s'est aggravée», que leur gouvernement ne fait pas assez pour l'enrayer et que les policiers sont les plus corrompus (47% des personnes sondées estiment que la plupart d'entre eux, sinon tous, sont vénaux, devant les fonctionnaires (39%), les parlementaires (36%), les hommes d'affaires (36%), l'entourage du président (34%) et les juges (34%).

À l'échelle mondiale et sur huit (08) ans, de 2012 à 2019, douze (12) pays africains se trouvent parmi les vingt (20) lanternes rouges dans le classement des pays perçus comme les moins corrompus. En quoi la corruption et les malversations financières nuisent-elles à la poursuite et à la consolidation de l'expérience démocratique au Mali? La question revêt une triple dimension: politique, sociale et économique. Les auteurs de ces pratiques se recrutent presque exclusivement

dans certaines couches sociales privilégiées et minoritaires; fonctionnaires, magistrats, agents des Forces armées et de sécurité, membres des professions libérales, commerçants, industriels, notabilités traditionnelles ou religieuses.

La corruption et les malversations financières érodent la confiance ou ce qu'il en reste des citoyens envers l'élite dirigeante et renforcent chez eux la perception déjà largement répandue d'un «État prédateur». La perte de confiance des gouvernés envers les gouvernants est de nature à saper les fondements mêmes du système démocratique en portant atteinte à la légitimité des institutions qui symbolisent l'État. La cote d'alerte est déjà atteinte au Mali comme l'attestent les résultats de certains sondages d'opinion réalisés entre 2001 et 2004.

Safounè KOUMBA
L'Inter de Bamako

Le manque d'assainissement constitue un facteur de risque important pour la santé de la population. A Bamako et dans des quartiers périphériques, difficile de circuler sans inhaler des odeurs nauséabondes des ordures solides et liquides. Une situation qui affecte les plus vulnérables. Face à ce problème de santé publique, les élus locaux sont interpellés par les populations. Dans la commune de Sangaréboucou situé en périphérie de Bamako, le maire délégué affirme que des efforts sont fournis pour l'assainissement de la commune. Abdoulaye Fotigui Berthé, annonce que « la mairie et les groupements d'intérêt économique interviennent auprès des familles et souvent font des dons de poubelle pour l'assainissement du quartier. Mais le gros problème, c'est le manque de dépôt final. Une situation qui ne permet pas aux GIE d'évacuer les ordures normalement ». Il préconise également des campagnes de sensibilisation pour mener à un changement comportement.

Dans la Commune II du district de Bamako, la Direction Urbaine du Bon Ordre et de la Protection de l'Environnement est chargée de préserver l'assainissement de la cité. Mais selon son directeur, le Commandant Moumini Yanogo, la gestion de l'hygiène et donc de l'assainissement est un véritable problème à Bamako. Déverser des eaux usées ou des déchets est formellement interdit par loi, selon le Commandant. Il avertit que les contrevenants s'exposent à des conséquences selon des textes.

A l'intérieur du pays, dans la ville de Mopti, l'hygiène publique est une question qui préoccupe plusieurs habitants de la ville. La population vit au milieu des tas d'ordures, des eaux de ruissellement dans certains quartiers. Une situation que plusieurs personnes dénoncent. « Ceux qui prennent l'initiative d'assainir sont découragés par ceux qui salissent au même moment » se lamente ce jeune homme. « Dès qu'il pleut, nous avons des problèmes de vers de terre et des mouches envahissent partout », témoigne tristement Fanta Diallo. « Une chose

Gestion des ordures : Un casse-tête au quotidien

Dans la capitale et à l'intérieur la gestion des déchets pose un réel problème. Les tas d'ordures et autres saletés qui jonchent nos villes ne passent pas inaperçus. Face à cette situation, les populations appellent les autorités à plus de rigueur dans la gestion des ordures. Pour vaincre ce fléau, certaines collectivités envisagent des sanctions sévères contre tous ceux qui ne respectent plus la réglementation en la matière.

Reportage



est sûre, Mopti est sale et ce n'est pas normal. Quand les caniveaux sont vidés, les ordures ne sont pas ramassées et parfois c'est la population qui s'occupe de ce travail », affirme cet autre habitant de la ville de Mopti.

Pour l'assainissement de Mopti appelée la Venise malienne, les citoyens proposent quelques solutions. Ces initiatives vont de « la signature de contrat avec des spécialistes de l'assainissement, au suivi des ramassages des ordures après curages de caniveaux, et le balayage quotidien devant sa maison »

Prendre bien soin de son environnement c'est investir dans sa propre santé. Car selon un adage il faut « un corps sain dans un environnement sain ». Les spécialistes de santé mettent en garde contre

les risques que nous encourons en laissant notre espace de vie impropre. Selon Docteur Kalifa Diarra, ces dangers sont entre autres « la recrudescence des maladies telles que la fièvre typhoïde, une maladie liée directement à la saleté, la multiplication des moustiques responsables des cas de paludisme grave, les diarrhées liées aux mouches qui se posent sur les égouts pour ensuite se poser sur les aliments mal conservés ».

Pour avoir un meilleur cadre vie, tous les acteurs de la société doivent s'impliquer dans la sensibilisation de la population. Selon une étude de l'USAID plus de 66% des maladies sont liées à la mauvaise gestion des ordures dans les ménages.

Studio Tamani

Forum pour la paix et la sécurité à Lomé : Une tribune pour les putschistes



Lors du Forum pour la paix et la sécurité qui s'est tenu dans la capitale togolaise, les autorités de transition malienne, burkinabè et nigérienne ont défendu leur position souverainiste, critiquant le « colonialisme » et les sanctions de la CEDEAO.

Pendant trois jours à Lomé, la parole a été donnée aux accusés. Du vendredi 20 au dimanche 22 octobre, la capitale du Togo a offert une tribune libre aux putschistes du Mali, du Burkina Faso et du Niger lors du Forum pour la paix et la sécurité. Bien que ces trois régimes militaires soient sous sanctions de

la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le gouvernement togolais a défendu une diplomatie pragmatique qui promeut le dialogue avec les juntes, malgré leur rupture avec leurs voisins et les pays occidentaux, en particulier la France.

Parmi les personnalités les plus attendues lors de cette réunion figurait le général Mohamed Toumba, ministre nigérien de l'Intérieur depuis le coup d'État qui a renversé le président Mohamed Bazoum le 26 juillet. Affichant une confiance évidente, l'officier au physique imposant a menacé haut et fort,

dimanche, depuis la tribune de l'hôtel 2 Février, ceux qui seraient tentés de rétablir par la force le pouvoir de celui qu'ils détiennent depuis près de trois mois. « Rétablir le président Bazoum est une utopie », a estimé le général Toumba, avant de conclure : « Si on force, il faudra peut-être venir chercher son cadavre. »

Jeudi, la junte avait accusé Mohamed Bazoum d'avoir tenté de s'évader à l'étranger, procédant ensuite à l'arrestation de complices présumés. Depuis, les avocats du président déchu s'inquiètent de ne plus avoir de nouvelles de lui

et ont demandé, sans succès, une preuve de vie. «Il va bien. Il est toujours avec sa famille, avec son fils», a répondu le général Toumba au Monde, sans donner plus de détails.

L'opération militaire envisagée par la CEDEAO semble de plus en plus improbable, mais la menace du ministre nigérien de l'Intérieur a provoqué un silence glacial dans la salle, stupéfiant les hommes politiques africains, les représentants d'organisations internationales et les intellectuels présents.

Le Togo joue sa propre partition

Face à l'émergence de ces pouvoirs militaires au Sahel, qui mêlent nationalisme, autoritarisme et rejet des pressions occidentales, le Togo, bien qu'étant membre fondateur de l'organisation ouest-africaine, joue sa propre partition en privilégiant le dialogue et l'accompagnement des juntes vers une transition démocratique - l'objectif même de ce forum de Lomé. Cette rencontre, qui semble clairement susciter la colère des chefs d'État de l'orga-

nisation, risque de provoquer des dissensions futures au sein de l'organisation sous-régionale. En témoigne le fait qu'aucun président ne s'est déplacé ce week-end à Lomé pour participer à ce forum.

Lomé offre une tribune en or aux putschistes pour s'exprimer et partager leur point de vue sur la nouvelle dynamique mondiale, notamment en ce qui concerne les peuples africains.

Binadjan Dombia

Biens de Léopold Sédar Senghor La vente aux enchères suspendue !

Cette vente aux enchères, prévue le samedi 21 octobre à Caen, était composée d'environ 200 lots, principalement des «bijoux et décorations militaires» de l'ancien président.

La vente aux enchères des biens ayant appartenu à l'ancien président sénégalais Léopold Sédar Senghor, prévue le samedi 21 octobre à Caen, a été suspendue afin de permettre des négociations directes avec le Sénégal, qui souhaite acquérir tous ces lots, ont annoncé les organisateurs.

«Nous avons été contactés par l'ambassadeur du Sénégal en France et le ministère des affaires étrangères français pour nous présenter la demande de médiation de l'État sénégalais concernant les lots issus de la succession de Léopold Sédar Senghor et de son épouse», a expliqué Solène Lainé, commissaire-priseuse associée à l'hôtel des ventes de Caen.

«Préserver la mémoire et le patrimoine»

«L'État sénégalais souhaite acquérir la totalité du fonds Senghor», qui appartient à une particulière et n'a rien à voir avec le fonds légué à la mairie de Verson (Calvados), a-t-elle ajouté. C'est dans cette commune, où il est décédé en 2001, que l'ancien président sénégalais avait l'habitude de passer des vacances d'été après son mariage avec Collette Hubert, une Normande, dans la propriété familiale.

Le Sénégal a annoncé vendredi son intention d'acquérir les lots mis aux enchères en France afin de «préserver la mémoire et le patrimoine» de son ancien président (1960 à 1980). Ces quelque 200 lots comprennent principalement des «bijoux et décorations militaires de Léopold Sédar Senghor», ainsi que divers autres objets, tels que des cadeaux diplomatiques.

«Ma vendeuse et moi-même comprenons parfaitement l'émoi suscité par cette vente auprès des Sénégalais et des Senghoristes, nous avons donc décidé de suspendre la vente dans un objectif de dia-

logue», a déclaré Solène Lainé.

La négociation devrait prendre «quelques semaines», selon la commissaire-priseuse, qui se veut optimiste. «L'objectif de toutes les parties est de trouver un terrain d'entente» et «si la négociation aboutit, cela signifierait l'annulation de la vente», a-t-elle précisé. En cas d'échec, les lots seraient remis aux enchères en décembre.

Poète et écrivain, Léopold Sédar Senghor a été un fervent défenseur de la négritude, un mouvement visant à promouvoir les valeurs culturelles du monde noir qu'il a fondé dans les années 1930 avec Aimé Césaire de la Martinique et Léon Gontran Damas de la Guyane. Agrégé en grammaire française, il a été le premier Africain à devenir membre de l'Académie française. Il est décédé en 2001 à Verson (Calvados) à l'âge de 95 ans.

Binadjan Dombia



Nigéria

L'opposition demande à la Cour suprême d'annuler la victoire du président Tinubu

Les deux principaux dirigeants de l'opposition nigériane ont demandé lundi à la Cour suprême d'annuler la décision du tribunal du mois dernier confirmant la victoire du président Bola Tinubu aux élections de février, dans une dernière tentative d'annuler

les résultats d'un vote largement accepté par la communauté internationale.

Aucune contestation judiciaire du résultat d'une élection présidentielle n'a abouti au Nigeria, qui est revenu à la démocratie en 1999

après trois décennies de régime militaire presque ininterrompu et a un historique d'irrégularités électorales.

Dans le passé, les élections ont été caractérisées par des vols d'urnes, des accusations d'autorisation



d'électeurs non inscrits à voter et des résultats complètement falsifiés.

Atiku Abubakar du Parti démocratique populaire et Peter Obi du Parti travailliste, arrivés respectivement deuxième et troisième lors du vote, ont porté leur combat électoral devant la plus haute juridiction, qui a réservé sa décision à une date qui n'a pas encore été annoncée.

Le 6 septembre, le tribunal présidentiel a rejeté les requêtes d'Atiku et d'Obi visant à annuler les résultats des élections en raison d'irrégularités présumées.

Les avocats d'Atiku et d'Obi ont déclaré au tribunal que le tribunal

avait commis une erreur en déclarant qu'il n'était pas obligatoire pour l'agence électorale de transmettre électroniquement les résultats des bureaux de vote, même si elle avait promis de le faire.

Ils ont également fait valoir que Tinubu n'avait pas obtenu 25 % des voix dans la capitale fédérale Abuja, ce qui signifiait qu'il n'avait pas atteint le seuil légal pour être déclaré vainqueur.

Selon la loi électorale du Nigeria, un candidat à la présidentielle est considéré comme vainqueur s'il obtient au moins un quart des voix exprimées dans au moins les deux tiers des 36 États et à Abuja.

Cette disposition a été interprétée

différemment par l'opposition et par les avocats de Tinubu.

L'opposition affirme qu'un candidat élu devrait obtenir 25 % des voix dans les trois quarts des États et la même chose à Abuja, tandis que Tinubu a soutenu que les 25 % se réfèrent aux États et à Abuja réunis.

La Cour suprême, qui a le dernier mot sur les requêtes en faveur de l'élection présidentielle, dispose de 60 jours pour rendre son jugement à compter de la date de la décision du tribunal présidentiel.

Source: Reuters

Fragilité des états africains

«Il faut que l'Afrique puisse décider de son sort»

Interview avec Olivia Ragnagnéwendé Rouamba, ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Burkina Faso sur les raisons de la fragilité des Etats en Afrique de l'ouest.



© Valery Sharifulin/dpa/TASS/picture alliance

Ce dimanche [22.10.2023] s'achevait à Lomé au Togo le Forum Paix et sécurité, un espace de discussion qui réunissait plusieurs acteurs de la sphère politique africaine.

Les participants à ce forum de trois jours discutaient du thème «Comment renforcer les transitions politiques vers une gouvernance démocratique en Afrique?»

La question des coups d'état devenue monnaie courante ces derniers temps, notamment dans les pays sahéliens, a également été débattue. Les analystes estiment que les problèmes de gouvernance démocratique, de sécurité, de l'état de droit, de l'absence de la paix et d'institutions solides, sont à la base de ces putschs militaires en Afrique de l'Ouest.

Olivia Ragnagnéwendé Rouamba, ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Burkina Faso, un pays dirigé aussi par une junte militaire, relève les facteurs de la fragilité des institutions étatiques de la sous-région ouest-africaine.

Ecoutez ci-contre ou lisez ci-dessous l'entretien avec Olivia Ragnagnéwendé Rouamba, la cheffe de la diplomatie burkinabè

Olivia Ragnagnéwendé Rouamba : Il faut une plus grande solidarité entre les Etats africains et que l'Afrique puisse, en toute souveraineté, décider de son sort. Et, au-delà de cela, que l'on puisse adapter cet aspect tant évoqué de démocratie au contexte africain. Parce que quand nous voyons les Etats qui le prônent, ils ont eu de longs parcours et ont intégré les aspects socio-politiques, leur réalité. Il faut que l'Afrique aussi puisse intégrer ses réalités dans ce processus qui, de mon point de vue, nous a été brusquement imposé.

DW : Quels sont, selon vous, les facteurs qui expliquent la fragilité étatique au niveau de notre sous-région [l'Afrique de l'ouest] ?

Olivia Ragnagnéwendé Rouamba : Ces facteurs sont légion. Je l'évoquais à l'instant, il y a des facteurs historiques. Le Burkina – je veux dire l'Afrique – était victime de l'esclavage, du colonialisme, du néocolonialisme et de la persistance à imposer un certain rythme à l'Afrique qui ne cadre pas forcément avec ce que les Africains veulent ou doivent prendre comme décisions.

Source : dw.com

Assemblée Générale Ordinaire du CNOSM : 2022, une année riche en renforcement de capacités



L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNOSM) s'est tenue le samedi 21 octobre 2023 au siège de l'organisation. À cette occasion, le président Habib Sissoko a dressé le bilan de l'année écoulée et a fixé les objectifs à venir.

La cérémonie d'ouverture de cette session a réuni les membres du Comité Exécutif du CNOSM, les représentants des Fédérations nationales sportives, le représentant de Moov

Africa Malitel et le président de l'Association des Journalistes Sportifs du Mali (AJSM).

Dans son discours d'ouverture, le président du CNOSM, Habib Sissoko, a exprimé sa gratitude au nom de la famille du sport et de l'olympisme envers tous ceux qui se mobilisent pour défendre l'idéal olympique, pour le soutien important du département des sports et pour l'engagement résolu des Fédérations sportives. Il a également rendu

hommage à l'AJSM pour sa contribution au renforcement et au partage des idéaux de l'olympisme.

Habib SISSOKO a également exprimé sa reconnaissance envers le sponsor officiel du CNOSM, Moov Africa Malitel.

En effet, il a souligné que la formation reste la principale vocation du CNOSM. Il a mentionné l'atelier sur le suivi médical des sportifs, la désignation des juges de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage, ainsi que les Cours d'Administra-



tion Sportive, les Cours Avancés en Management du Sport, les Stages Techniques au profit des Fédérations et le Programme d'Education aux Valeurs Olympiques (PEVO), qui ont été réalisés avec satisfaction générale.

De plus, il s'est réjoui de constater que les actions menées par le CNOSM en 2022 sont restées fidèles à l'articulation du plan stratégique. «C'est ainsi que nous séduirons, c'est-à-dire par la clarté de nos choix, le respect de nos principes et de nos engagements», a-t-il souligné.

«Le CNO du Mali continue à contribuer activement et de manière inventive au mouvement olympique international, en participant régulièrement aux rencontres entre institutions et aux échanges entre CNO», a-t-il ajouté.

«Nous poursuivons avec intelligence et détermination la préparation des Jeux Olympiques de Paris, en collaboration avec l'État, les Fédérations concernées et nos compatriotes de la diaspora», a déclaré le président Habib Sissoko en évoquant les projets à venir.

Le président du CNOSM fonde ses espoirs sur le développement constant du mouvement olympique national. «Nous croyons fermement que les effets de nos multiples efforts seront visibles et que notre communauté olympique nationale se développera constamment», a conclu Habib Sissoko.

Maffenin DIARRA



Bélier (21 mars - 19 avril)

Il vous manque un tout petit je-ne-sais-quoi pour gravir un échelon ou être reconnu à votre véritable valeur ? Peut-être devriez-vous travailler votre prise de parole et votre élocution. Cela change du tout au tout le message délivré lorsqu'il est bien formulé et exprimé. Fini le temps où vous étiez effacé, car vous n'osiez pas ou, au contraire, vous preniez tout l'espace. En plus de vous améliorer, vous gagnerez en confiance. Alors, c'est parti ?



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous serez sous le feu des projecteurs. À défaut d'avoir été par le passé le meilleur de la classe, vous serez mis à l'honneur sur votre lieu de travail. Tandis que votre hiérarchie chante vos louanges, vos collègues viennent vous demander conseil pour mieux s'organiser, ainsi que dans la réalisation de certains projets. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Profitez-en ! Il n'y a pas mal à recevoir des compliments.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Rien de spécial, aujourd'hui. Vous ferez comme d'habitude, et cela commence à vous lasser. Les tâches habituelles vous ennuiant de plus en plus. Parlez-en à vos supérieurs, ils trouveront de quoi varier votre travail et vous combler. C'est aussi l'occasion de montrer de quoi vous êtes capable. Si vous cherchez un nouvel emploi, la journée sera très utile. Vous vous ferez remarquer, et ce contact pourra aboutir à un emploi.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

C'est enfin le jour que vous attendiez dans le domaine du travail. Vos efforts vont payer. Tout ce que vous avez fait jusqu'à aujourd'hui va être reconnu par vos collaborateurs et surtout vos supérieurs. Vous pourriez obtenir une promotion intéressante. Si vous cherchez un nouveau poste, vous aurez le choix. Néanmoins, réfléchissez bien. Ce qui vous attire n'est pas le meilleur choix. Pensez plutôt sur le long terme.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne saurez plus vraiment où donner de la tête, aujourd'hui, tant les dossiers à gérer sont nombreux. Appuyez-vous sur votre talent d'organisation et de coordination pour tirer le meilleur de vous-même. Rien n'est insurmontable, à condition d'établir un plan de bataille digne de ce nom. Soyez méthodique et patient pour parvenir à vos fins, la route est longue, mais les satisfactions seront nombreuses, ressourcez-vous après un tel effort.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ressentez de la fatigue et vous avez perdu votre motivation. C'est le moment de recharger vos batteries. Prenez le temps de marcher au moins trente minutes tous les jours. Si cela est possible pour vous, optez pour le vélo plutôt que la voiture pour aller au travail. Vous vous viderez la tête et vous sentirez en meilleure forme ! Rassurez-vous, ce petit coup de mou ne devrait pas durer très longtemps.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

C'est le moment de vous demander si vos ambitions professionnelles sont compatibles avec vos valeurs et vos envies profondes. Si tel n'est pas le cas, l'alignement des planètes vous indique qu'une reconversion est possible. Ne vous laissez pas freiner par vos angoisses : si vous vous laissez guider par votre être profond, vous avancerez sereinement vers une belle réussite, aussi bien professionnelle que personnelle.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Période très prolifique. Votre esprit créatif fait des étincelles, associé à votre capacité d'initiative. Votre entourage professionnel, et particulièrement votre hiérarchie, se félicite de vous avoir comme collaboratrice. Vos idées sont louées et permettent de mettre en place des projets innovants. Attention toutefois à ne pas vous accabler de travail. Savoir prendre du repos n'enlèvera rien à votre créativité.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Aujourd'hui, vous ferez le choix de redescendre en bas de l'échelle professionnelle. Pris par une volonté d'aider vos partenaires, vous refuserez de déléguer, pour privilégier la collaboration active et participative. Un choix audacieux qui surprendra ceux qui avaient perdu l'habitude de vous voir les mains dans le cambouis. Incontestablement, vous marquerez des points avec cette attitude qui sera appréciée de tous.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre sociabilité est l'un de vos meilleurs atouts professionnels. Il vous vaut beaucoup de soutien et de nombreuses personnes de votre entourage professionnel sont prêtes à vous offrir leur aide. Une collaboration génère un surcroît d'idées pour un résultat souvent meilleur. Alors, ne boudez pas ce soutien et sachez tirer profit du travail en équipe. Une mutualisation des compétences devrait vous permettre de réaliser un projet d'envergure.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Même si vous avez d'excellentes idées, vous avez tendance à rester un peu trop campé sur vos positions. Le ciel va vous pousser à faire preuve de souplesse. Une situation imprévue va venir bouleverser vos certitudes. Vous ne pourrez pas vous en sortir seul et serez obligé de confronter votre point de vue à celui de vos collègues. Il faudra ravalier votre fierté, mais votre équipe en ressortira plus soudée.



Poisson (19 février - 21 mars)

Aujourd'hui est la journée idéale pour concrétiser vos plans dans le domaine du travail. Tout vous réussit, et vous pourrez montrer ce dont vous êtes capable. Nouveau poste, avancement conséquent, salaire plus élevé, tout se joue maintenant. Foncez ! Vous pourrez enfin cueillir les fruits de vos efforts. N'hésitez pas plus longtemps. Vous obtiendrez ce que vous souhaitez, et pourrez enfin être heureux au travail.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice et de la médiation
KASSOUMI invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée

1273 Malikilé



Commission de finalisation du projet de Constitution
Le rêve brisé

1274 Malikilé



Séance édition de la Nuit de l'Entrepreneur: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



Modi Salim Elvirigim Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune. La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières

1277 Malikilé



AIDE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation

1278 Malikilé



Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



Markina Fako. Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com